

Eau potable : la télérelève arrive chez vous !

Le syndicat VBG assure le service public de l'eau potable sur votre commune. Il a décidé de mettre en place la **télérelève de tous les compteurs d'eau** de son territoire. Cet équipement est fourni au syndicat par la société SUEZ

Pourquoi ? Face au changement climatique, la **préservation de la ressource est une priorité absolue**. La télérelève permet la détection des fuites chez l'ensemble des abonnés, donc la réduction des pertes en eau.

Schéma de principe de la télérelève

Comment ?

Tous les compteurs vont être équipés d'un émetteur radio qui capte les impulsions du compteur et les transmet à un récepteur.

En fonction de son âge, votre compteur sera intégralement remplacé par un compteur connecté ou équipé d'un émetteur radio.

Comment ça se passe ?

Si votre compteur est accessible, votre présence n'est pas obligatoire. S'il ne l'est pas ou si vous souhaitez être présents vous pouvez contacter les prestataires de SUEZ, les sociétés EAE et Hebras TP, au 02 97 46 18 59 avec choix n°2 (SUEZ) pour prendre rendez-vous.

Combien de temps dure l'installation ?

En moyenne, seules 30 minutes sont nécessaires.

Quel est le coût ?

Cette opération est entièrement gratuite pour l'utilisateur. Les coûts d'installation sont financés par le syndicat VBG.



Quels sont mes avantages ?

- Vous n'avez plus besoin d'être présents pour le relevé de votre compteur.
- Vous êtes facturés de votre consommation réelle, il n'y a plus de factures estimatives.
- Vous êtes alertés en cas de présomption de fuite ou de surconsommation si vous l'avez décidé.
- Vous pouvez suivre votre consommation en temps réel.

Les ondes & la santé

3 critères fondamentaux : P = Puissance d'émission T = Temps d'émission / d'utilisation Env = Environnement du dispositif

Les compteurs d'eau connectés utilisent les ondes radio, les mêmes que les émetteurs radio pour la musique que vous écoutez.



Four micro-ondes

Puissance 1.25 Watt
Temps 3min/jour
Environnement Proximité du corps humain



Téléphone portable

Puissance 0.8 Watt
Temps > 15min/jour
Environnement Proximité immédiate du corps humain



Box internet (Wi-Fi)

Puissance 0.1 Watt
Temps > 60min/jour
Environnement Environnement immédiat du corps humain



Compteur d'eau connecté

Puissance 0.025 Watt
Temps < 1min/jour
Environnement Eloigné du corps humain sous-sol ou regard extérieur

L'utilisation des ondes radio des compteurs d'eau est infime comparée à l'utilisation du téléphone portable ou du Wi-Fi. En dehors du temps de communication des données, le compteur n'émet aucune onde.

L'eau potable sur ma commune, qui fait quoi ?



Le Syndicat

64 communes ont transféré la gestion de l'eau potable au syndicat VBG. L'eau potable est un service public. VBG est seul propriétaire de l'ensemble des installations de production, de stockage, de transport et de distribution d'eau potable.



Il décide des investissements et les finance (seul ou après avoir obtenu des subventions). Il assure et finance le maintien du patrimoine bâti et fixe annuellement ses propres tarifs et assure le contrôle du délégataire, SE3R (Saur), auquel il a confié la gestion des réseaux.



Le délégataire

Il assure, entre autres, la facturation des usagers, le renouvellement, le remplacement et la réparation des équipements.

Financement de la télérelève

La télérelève, qui fait quoi ?



SUEZ Fournit les équipements financés par VBG et



HEBRAS TRAVAUX PUBLICS

installent les compteurs connectés

Opération financée à 70%